

JOURNEES D'ETUDES - Année 2017/2018

Journée d'études « Laïcité et droit des cultes »

au CUCDB à DIJON

le mardi 27 mars 2018 de 8h45 à 17h00

En partenariat avec Formiris Est**Programme de la journée**

- 08h45-09h00 *Accueil et introduction de la journée par Cécile Campergue, ethnologue, responsable de l'IFER.*
- 09h00-10h00 **Alain David. Philosophe. Observatoire de la laïcité de Franche-Comté.**
- 10h00-10h30 *Débat et échanges*
- 10h30-11h30 **Olivier Camy. MCF en droit à l'Université de Bourgogne. « Laïcité, Laïcisme ».**
- 11h30-12h00 *Débat et échanges*
- 12h00-14h00 *Pause déjeuner*
- 14h00-15h00 **Stéphane Papi. Docteur en droit public. Chercheur à l'IREMAM. « Normes alimentaires et principe de laïcité ».**
- 15h00-15h30 *Débat et échanges*
- 15h30-16h30 **Halima Boualili. Docteure en droit public et ingénieur. Référente laïcité, Université Lyon I. « Le référent-laïcité face au principe de laïcité : une pédagogie situationnelle à l'épreuve du terrain »**
- 16h30-17h00 *Débat et échanges*

Objectifs de formation :

- Comprendre l'histoire de la laïcité française, le principe de laïcité et ses évolutions
- Comprendre le principe de laïcité sous l'angle juridique
- Analyser les situations problématiques et polémiques

Contenus de formation :

- La laïcité sous l'angle historique, sociologique et juridique
- Le droit des cultes
- Etudes de cas dans des institutions publiques et privées

Renseignements et inscriptions :

Centre Universitaire Catholique De Bourgogne

69, Avenue Aristide Briand – 21000 DIJON

Tél. : 03 80 73 45 90 – Mail : secretariat@cucdb.fr – Site Web : www.cucdb.fr/ifer

Renvoyer le bulletin d'inscription

Pour les enseignants de l'Enseignement Catholique du territoire **Est**, inscription auprès de leur chef d'établissement : saisie de la demande de prise en charge sur FormElie avec le **code PN030523**.Pour les enseignants EC des **autres territoires** : **code PN030524**

Pour les personnels de droit privé et autres statuts : prendre contact auprès du CUCDB.

> Tarif (pour la journée) : ■ Individuel : 45€ ■ Etudiant (sur justificatif) – Enseignant du public: 25€ ■ Opcas : 80€